

# ANPP ETATS GÉNÉRAUX

TERRITOIRES RURAUX AU SERVICE DE LEURS  
HABITANTS

3 DÉCEMBRE 2020



## ENJEUX SOULEVÉS

Les questions de la proximité et de l'accès aux services en territoire rural et périurbain ont été les principaux thèmes de cet atelier. Des revendications croissantes en ce sens s'expriment, accompagnées d'un sentiment d'abandon des territoires ruraux. Cependant, des solutions existent pour améliorer les services publics et services de proximité. Il a ainsi été souligné le caractère urgent à questionner notre rapport à la proximité. Plusieurs questionnements apparaissent : une présence physique est-elle systématiquement nécessaire ? Quel maillage pour quel service et quel usager ? Comment répondre aux besoins croissants du secteur des services pour une population rurale vieillissante ?

## INTERVENANTS PRÉSENTS

L'atelier a été animé par Alain MATHIEU, Directeur du PETR du Pays Auxois Morvan. Les cinq intervenants sont Smara LUNGU, Déléguée aux affaires territoriales et parlementaires du groupe La Poste, Patrick MOLINOZ, Maire de Venarey-Les-Laumes et Président du PETR du Pays Auxois Morvan, Patricia ANDRIOT, Cheffe de projet mission ruralités à l'ANCT, Pierre-Olivier LEFEBVRE, Délégué général du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, et de Virginie FLEURY, Directrice du Pays de Thiérache, dans le département de l'Aisne.

## INTERVENTION DE PATRICIA ANDRIOT

Selon Mme ANDRIOT, Cheffe de projet mission ruralités à l'ANCT, le projet de territoire permettrait de donner de la cohérence aux politiques publiques, de reconstruire la confiance entre acteurs-pouvoirs publics, et d'accepter que les territoires font face à plusieurs transitions (alimentaire, écologique, etc). Elle souligne la nécessité d'agir ensemble pour aborder ces transitions, via le projet de territoire, véritable "outil de coopération et de réorganisation des services publics". Ainsi, les territoires ruraux ne doivent pas être considérés seulement comme des déserts de services. Par exemple l'Education ou encore les Maisons de Services, qui, accompagnées par les collectivités, "fonctionnent bien". Il existe un écart entre ce qui est perçu par la population et la réalité. La concertation locale semble nécessaire pour que les mêmes visions soient partagées entre élus et acteurs.

La notion d'ingénierie semble fondamentale dans le discours de Patricia ANDRIOT pour la gestion des projets de territoire, plus particulièrement en termes de compétences d'animation. Des initiatives émergent en milieu rural, comme les tiers lieux ou les comptoirs de campagne, qui revendiquent des crédits d'animation. Ces propos rejoignent ceux tenus par Monsieur MOLINOZ. Enfin, P.ANDRIOT exprime la nécessité vis à vis de la population à devenir pro-active sur leur territoire. En effet, la ruralité a trop souvent été considérée comme "assistée" par les politiques publiques, mettant peu en avant les initiatives types "ascendantes" portées par les citoyens de ces territoires.

### QUESTIONS SOULEVÉES, POINTS DE DÉBATS

Les acteurs s'accordent sur le caractère fondamental de l'ingénierie territoriale. Des problèmes de financements limitent leur rôle, notamment dans l'animation territoriale.

Vis à vis de La Poste : questions sur leurs partenariats avec le secteur privé, et leur démarche participative. En outre, débats autour des décisions prises par La Poste durant le 1er confinement. En particulier, la notion de transition territoriale suscite débat.

### INTERVENTION DE PATRICK MOLINOZ

D'après Patrick MOLINOZ, Maire de Venarey-les-Laumes et Président du PETR du Pays Auxois-Morvan, les marges de développement des territoires ruraux sont "extraordinaires". Un nouveau modèle, celui des Maisons France Service, se met en place. Cependant, ce dernier induit un transfert de charges financières sur les collectivités, qui ont de moins en moins de marge de manœuvre.

Les Maisons France Service permettent le maintien de certains services, mais ne financent pas directement les collectivités (comme la CAF). P. MOLINOZ déclare également que l'ingénierie est indispensable pour le développement des territoires, mais elle coûte chère : c'est le « nerf de la guerre ». Il y a donc un problème de fonds sur le moyen et long terme pour marier la volonté d'autonomie et la capacité à exercer cette autonomie.

## INTERVENTION DE VIRGINIE FLEURY

Directrice du pays de Tiérache dans l'Aisne, pays de 160 communes, Virginie FLEURY considère que ce pays a subi depuis plusieurs années "un matraquage médiatique". Il est pointé du doigt pour son taux de chômage, ses difficultés familiales et son contexte socio-économique assez compliqué. Les élus ont donc décidé de mesurer le bien-être sur ce territoire avec des indicateurs basés sur les dimensions les plus importantes pour les habitants. Ces derniers ont un regard différent de ce que montrent les indicateurs classiques. Ainsi, pour les habitants, la famille et les amis priment. De plus, ils sont attentifs au cadre de vie, à la santé, etc...

Les dimensions traduisant le mal-être pour les habitants du pays sont les relations humaines difficiles, le chômage, le manque d'argent, la maladie, l'accès aux soins, l'accessibilité aux services... L'idée est de doter les élus d'un outil d'aide à la décision et de leur permettre de retenir les éléments les plus importants pour les traduire dans un plan d'action.

## QUESTIONS SOULEVÉES, POINTS DE DÉBAT

L'économie de proximité a été longtemps délaissée par les politiques publiques, au profit de l'industrie et du bâtiment. Or, la crise Covid révèle que les commerces de proximité, eux, ne sont pas délocalisables, et permettent de faire vivre le territoire.

## INTERVENTION DE SMARA LUNGU

Déléguée aux affaires territoriales et parlementaires du groupe La Poste, S. LUNGU explique que la société passe une période de transition importante. C'est dans ce contexte que le groupe travaille dans une perspective d'évolution de ses services. En effet, La Poste fournit de nombreux services en milieu rural : distribution du courrier, banque, presse, etc, et ce sur tous les territoires. Ce socle de services est en plein bouleversement, en partie dû à la montée du numérique ces dernières années. La Poste se pose ainsi la question de la pérennité de ses services et de son ancrage territorial à moyen terme (10 ans).

Le groupe définit quatre types de transitions sur lesquelles il souhaite intervenir : 1) La transition numérique ; 2) La transition démographique ; 3) La transition écologique ; 4) La transition territoriale.

De même que pour P. ANDRIOT, S. LUNGU a la conviction que la notion de projet territorial est une notion clef, et que ce projet doit être coconstruit avec les acteurs locaux.

Par conséquent, La Poste doit répondre à plusieurs besoins exprimés par les élus : 1) Un besoin de proximité, notamment par le biais de la mutualisation, et de partenariats publics et privés ; 2) L'accès aux espèces dans des communes où La Poste reste le seul service bancaire ; 3) Un besoin d'accompagner les services et les commerces dans la transformation digitale ; 4) Les services à domicile, comme le portage de repas, la livraison de médicaments, etc.

## INTERVENTION DE PIERRE-OLIVIER LEFEBVRE

Délégué général du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), P.O LEFEBVRE évoque que nous vivons une transition démographique dans laquelle nous vieillissons plus (et mieux). Or, au XXI<sup>e</sup> siècle, nous avons des difficultés à voir ce que le vieillissement recouvre. "Nous sommes restés sur une vision du XX<sup>e</sup> siècle", où le vieillissement nécessiterait une prise en charge des personnes les plus âgées notamment. Or, il n'y a pas un type de personnes âgées mais une très grande diversité à prendre en compte dans les politiques publiques.

M. LEFEBVRE souligne qu'en termes de nombre, la population âgée résidera principalement dans les villes, ces dernières n'étant pas encore adaptées à recevoir cette population grandissante. Le RFVAA travaille sur huit thématiques, dont l'habitat, les transports-mobilités, la culture, le loisir, le bénévolat, l'emploi, les services-soins, etc.

Il existe un décalage entre la perception qu'ont les personnes âgées de leur âge et celle que leur porte les agents publics. En effet, ces derniers ont souvent une perception "caritative" ou "assistée" des personnes âgées. A ce titre-là, elles n'apparaissent alors plus comme des citoyens "à part entière". Il faut donc redéfinir le rôle social naturel de ces personnes sur le territoire, changer de regard sur les discriminations liées à l'avancée en âge et accepter la diversité des personnes âgées (jeunes retraités, personnes porteuses d'handicap, etc). Il apparaît dès lors important de faire comprendre à la société l'utilité et le rôle social de ces personnes et la complémentarité qu'elles apportent aux populations plus jeunes.

Le RFVAA propose donc une démarche participative. Le but étant de connaître ce qui existe, que ce soit au niveau associatif ou en tant que service public. L'un des enjeux est de redéfinir la notion de « service public », et de changer le regard qu'a la société sur les personnes âgées .

## QUESTIONS SOULEVÉES, POINTS DE DÉBATS

Pour Alain MATHIEU, nous avons une image faussée de la personne et il est nécessaire de repenser le service. Il y a des débats importants autour de la digitalisation. La réussite de la transition numérique est un défi. Il faut palier aux problèmes d'illectronisme et de couverture numérique sur le territoire.

Pour Patrick MOLINOZ, la vague de la numérisation ne doit pas être arrêtée mais accompagnée, notamment dans les territoires ruraux. Le numérique peut être réellement bénéfique pour les territoires les moins denses. En effet, il abolit les distances et crée de l'instantanéité. Il faut réfléchir à une hybridation des services, afin que ceux-ci soient plus en lien avec les attentes des citoyens. Cela sera permis par le numérique et l'ingénierie.

Virginie FLEURY rappelle que sans animation, il est compliqué de mettre en place un système d'accompagnement des entreprises dans la numérisation.